



Le propriétaire a-t-il obligation de clôturer terrain

Par **bichic**, le **05/03/2011** à **15:05**

Bonjour, rnje loue 1 maison et je possède 1 jeune chien agressif et souhaiterai que le propriétaire clôture le terrain comme promis verbalement. Que dois je faire pour accélérer le processus? rnMerci d'avance pour votre réponse

Par **corima**, le **05/03/2011** à **15:36**

[citation]comme promis verbalement[/citation] rn rn Donc rien d'écrit. D'un autre côté, il doit supporter des frais qu'il n'aurait pas eu parce que vous avez un chien agressif, le propriétaire n'y est pour rien. C'est vous qui êtes responsable de votre chien, pas lui. rn rn Rien n'oblige le propriétaire à faire une clôture, ce n'est pas obligatoire. Reste éventuellement la solution de lui proposer d'en supporter la moitié des frais

Par **bichic**, le **06/03/2011** à **00:05**

merci pr vtre réponse